

**DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE HORS GENNEVILLIERS
ANNEE SCOLAIRE 2021-2022**

Loi n° 83.663 du 22 juillet 1983 (Article 23) du 9 janvier 1986 (Article 37).
Loi n°36.972 du 19 août 1986 (Article 11), circulaire interministérielle du 25 août 1989.
Délibération en date du 27/05/2020

Les dossiers incomplets ou qui ne sont pas complétés ou renvoyés dans les délais impartis ne seront pas traités.

Vous êtes domicilié à Gennevilliers et souhaitez scolariser votre (ou vos) enfant (s) sur une autre commune.

NOM ET PRENOM DU RESPONSABLE :

Adresse :

☎ et Heures d'appel :

NOM ET ADRESSE DES EMPLOYEURS :

du père :

☎ et heures d'appel :

de la mère :
.....

☎ et heures d'appel :

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

Date de naissance :

Ecole fréquentée actuellement (s'il y a lieu) : **Niveau :**

Ecole pour laquelle la demande est établie **Commune :**

AUTRE (S) ENFANT (S) SCOLARISE (S) :

NOM	PRENOM	NE(E) LE	ETABLISSEMENT	COMMUNE

.../...
T.SVP

MOTIF (S) DE LA DEMANDE (qui pourront être expliqués par une lettre jointe) :

DATE :

SIGNATURE DU DEMANDEUR :

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

<p>Le Maire de la Commune de Gennevilliers :</p> <p><input type="radio"/> Accorde la dérogation d'inscription scolaire présentée :</p> <p><input type="radio"/> Avec prise en charge des frais de scolarité <input type="radio"/> Sans prise en charge financière.</p> <p><input type="radio"/> N'accorde pas la dérogation d'inscription scolaire présentée.</p> <p>Date et signature du Maire de la Commune de résidence :</p>	<p>Le Maire de la Commune de :</p> <p><input type="radio"/> Accorde la dérogation d'inscription scolaire présentée :</p> <p><input type="radio"/> N'accorde pas la dérogation d'inscription scolaire présentée.</p> <p>Date et signature du Maire de la Commune d'accueil :</p>
--	--

PROCEDURE DE DEROGATION POUR L'INSCRIPTION SCOLAIRE HORS GENNEVILLIERS :

1. Remplir le formulaire de dérogation hors commune
2. **Retourner le dossier complet au plus tard le 19 mars 2021**
 - **Par courriel** à l'adresse [dessa@ville-genevilliers.fr](mailto:dess@ville-genevilliers.fr) en indiquant dans l'objet demande de dérogation hors Gennevilliers
 - **En cas d'impossibilité :**
 - dossier à déposer dans **la boîte aux lettres de la Mairie de Gennevilliers** – située sur le parvis à l'entrée de la Mairie - Indiquer sur l'enveloppe : Demande d'inscription scolaire hors Gennevilliers
 - par voie postale : Mairie de Gennevilliers – Service scolarité et stratégie éducative – 177 avenue Gabriel-Péri 92 230 Gennevilliers

Protection des données personnelles

En tant que responsable de traitement, la Ville de Gennevilliers met en œuvre un traitement de données personnelles vous concernant et concernant les enfants dont vous êtes les responsables légaux aux fins de gestion des inscriptions scolaires ainsi qu'aux fins de gestion de la communication municipale. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et de vos droits par la Ville de Gennevilliers, vous êtes invités à consulter le guide relatif à la protection de vos données personnelles disponible sur l'Esp@ce Famille à cette l'adresse suivante : <https://www.espace-citoyens.net/VILLE-GENNEVILLIERS/espace-citoyens/>